



HAL
open science

Dévoilement, mise en scène et médiatisation. Nouvelles normes de sociabilité sur le Websocial ?

Dominique Carré, Robert Panico

► To cite this version:

Dominique Carré, Robert Panico. Dévoilement, mise en scène et médiatisation. Nouvelles normes de sociabilité sur le Websocial?. Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la " mondialisation ", Mar 2012, France. pp.198. hal-00826060v2

HAL Id: hal-00826060

<https://hal.univ-lille.fr/hal-00826060v2>

Submitted on 22 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉVOILEMENT, MISE EN SCÈNE ET MÉDIATISATION. NOUVELLES NORMES DE SOCIABILITÉ SUR LE WEBSOCIAL ?

Boutaud J-J. (2005), « La transparence, nouveau régime visible », *Transparence & communication*, MEI, n° 22, Paris, L'Harmattan, pp. 1-7.

Debord G. (1967), *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 168 p.

Goffman E., (1974), *Frame analysis : an essay on the organization of experience*, Boston, Harper & Row, 586 p.

Goodman N. (1990), *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, Paris Fayard Pluriel, 312 p.

Hjelmslev L. (1971), *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 279 p.

Jeanneret Y. (2008), *Penser la trivialité*, Paris, Hermes-Lavoisier, 267 p.

Klinkenberg J-M. (1996), *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck Université, 486 p.

Récanati F. (1979), *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 215 p.

Trembley G. (2007), « Espace public et mutations des industries de la culture et de la communication », *Les industries de la culture et de la communication*, Paris, L'Harmattan, pp. 207-225.

INTRODUCTION

La communication proposée s'inscrit dans la continuité des travaux que nous menons depuis plusieurs années et se donne pour objet de réévaluer la nature et les modalités d'exercice du contrôle social à l'heure où se généralise au sein de la population l'usage des techniques numériques d'info-communication caractérisées, entre autres, par leur hyperconnectivité. Nous avons montré, dans un premier temps, que le fichage des individus et des populations, après avoir nourri ce contrôle social (CS) au point d'en apparaître comme le paradigme dominant, l'avait quelque peu figé. Et ce, du fait qu'une part importante de l'information recueillie sur les individus restait invisible et par conséquent échappait à cet « infocontrôle ». Il nous est apparu alors qu'il était urgent de considérer ce phénomène, tant les modalités d'acquisition et la nature de l'information nominative avaient changé et avaient modifié la manière d'intervenir sur l'individu. Ainsi un revirement de perspective s'imposait afin de mieux prendre en compte la question du contrôle social en ce début de 21^{ème} siècle (Carré, Panico, 2011).

Dans un deuxième temps nous avons étudié de quelle manière l'on était passé du fichage a priori subi à l'« affichage de soi », quant à lui fortement choisi – plus particulièrement par cette frange au moins de la société que l'on nomme les digital natives ou encore la « Génération Y » – afin de proposer quelques éléments pour une approche communicationnelle du contrôle social (Carré, Panico, 2012-a).

Nous avons dans un troisième temps souhaité étudier la manière selon laquelle est vécu, entre stratégies d'anonymat et médiatisation de soi, ce sentiment nouveau de liberté qui amène les individus – certes dans des conditions précises, notamment à travers des collectifs parfois très éphémères – à se mettre en scène et s'afficher eux-mêmes (Carré, Panico, 2012-b). Cela nous a permis de sortir du dilemme qui voudrait, selon certains, qu'il n'y ait que deux lectures possibles de ce phénomène original : soit une émancipation sans précédent de l'individu ; soit un contrôle lui aussi sans précédent. Nous avons proposé une lecture différente qui échappe à ce dilemme et qui se fonde sur une évolution présumée à caractère anthropologique du rapport individu/société.

Nous voudrions ici poursuivre notre réflexion et pour cela interroger à côté d'autres le développement en apparence impulsif, voire régressif, de comportements parfois débridés, certes, mais qui toutefois répondent à une injonction de visibilité qui, elle, tire sa légitimité d'être portée par les individus eux-mêmes.

Afin de contribuer au débat sur le volet de la constitution de normes nouvelles de sociabilité, et dans la poursuite de nos travaux, nous proposons ici de revenir plus particulièrement sur « le dévoilement de soi », pratique qui a d'abord concerné les plus jeunes internautes (la Génération Y) et stigmatisé chez eux des comportements allant parfois jusqu'au déballeage déplacé, à l'exhibition gratuite, et jugés pour le moins immatures ; mais qui, et contre toute attente, tend peu à peu à se généraliser sur le Websocial, à concerner des populations plus âgées et plus stratégiques dans leur rapport au monde du on-line... bref, des comportements qui se banalisent et, en tant qu'ils deviennent l'expression de collectivités qui les revendiquent ouvertement, tendent à se normaliser – nous verrons dans quelles conditions, et pourquoi. La normalisation, on le sait, est une manière de régler le conflit inhérent à toute situation nouvelle qui du fait de sa nouveauté et donc de l'absence a priori d'autorité, crée de l'ambiguïté, de l'incertitude. Nous montrerons ici que de normaliser le « dévoilement de soi », en tant qu'il produit socialement de la valeur, renvoie à l'injonction de visibilité qui émane du Websocial et qui est la condition sine qua non pour qu'un individu a priori isolé se perçoive durablement collectif et, en tant qu'individu-collectif, entreprenne des actions coordonnées et se réapproprie, use de sa puissance d'agir (Carré-Panico, 2012-c).

Ainsi, selon-nous, les pratiques communicationnelles observables – souvent très visuelles : mise en ligne, partage de photos, vidéos, clips... – qui se développent sur le Web et qui marquent le déplacement du rapport anonyme individu/société au profit du collectif, et de son corollaire le dévoilement, sont-elles le signe d'une éthique nouvelle du lien (que, par abus de langage, nous dirons social) davantage fondée sur un pragmatique « agir avec... » que sur un « vivre ensemble » qui lui, semble de plus en plus théorique.

C'est donc ce que nous ferons dans la première partie de cette communication où, nous référant principalement à Foucault et au concept de « souci de soi », nous tenterons de questionner la notion d'« individu » en lui opposant la figure du « sujet » plus apte selon nous à expliquer la manière selon laquelle les pratiques de dévoilement, de mise en visibilité sur la part de l'Internet que

constitue le Websocial, se déploient et s'ordonnent pour faire sens.

Dans une deuxième partie nous verrons comment à partir de pratiques innovantes du lien qui toutes s'inscrivent dans une éthique du dévoilement, on pourrait en venir – toutefois de manière non déterministe – à de nouvelles formes de relations, d'échanges et de sociabilité.

Nous questionnerons enfin le changement que laisse augurer le développement du Websocial, nous demandant en quoi le rapport médiatique/communicationnel qui le sous-tend, et l'éthique qui l'anime, font qu'il est ou pas dépositaire d'un modèle communicationnel original ?

1. IMPORTANCE DU DÉVOILEMENT

Selon Casilli (2011), la réussite sur un réseau social est l'art du dévoilement. Cette remarque a de quoi surprendre. En effet, alors que l'on tenait le Web pour être le lieu par excellence de la dissimulation, de l'usurpation d'identité – autant d'actes condamnables et pour certains, effectivement condamnés par la loi – la remarque ci-dessus tend à faire le constat inverse, celui d'une toute autre pratique que nous qualifions de « dévoilement de soi » et qui, non seulement prend le pas sur l'anonymat, tend à s'imposer à lui, mais encore relève – ou relèverait toujours selon cet auteur – d'un art, disons d'un art de la guerre. Affirmer non seulement que l'individu se dévoile, mais encore qu'il se dévoile comme on pratique l'art martial, laisse présager un usage non encore convenu du dévoilement, un contexte et des enjeux particuliers qu'il importe ici de connaître.

1.1 De l'art du dévoilement en lieu et place de l'anonymat

Parce que l'Internet demeure un fantastique espace d'expérimentation, qu'aucune frontière ne peut clôturer, que des pans entiers restent étrangers au droit, il convient d'affirmer que tout acte y est pionnier ; et que les individus que tout dirige aujourd'hui vers ce « second monde », participent à cette activité longtemps dévolue aux seules institutions, à savoir d'instituer les valeurs, la morale et puis le droit. Ce qui n'est pas sans heurts, notamment entre ceux, juges, policiers, à qui leur état dans le « premier monde » donne autorité, et tous ceux, usagers, consommateurs, administrés... qui entendent s'autoriser d'eux-mêmes (1).

Dans un tel contexte que peut alors signifier « dévoilement de soi » ? Un acte inconscient ? Un risque calculé ? Un consentement à payer ?... D'autant que se sont sophistiquées les armes d'un « infocontrôle » social particulièrement intrusif (Carré-Panico, 2012-b). Un contrôle qui sait se nourrir au grand jour du simple recueil des traces qu'un peu partout les internautes abandonnent, parfois à leur insu mais le plus souvent avec leur consentement passif, quand ce n'est pas à leur initiative. Ce faisant, ils fournissent à tous ceux, policiers et marchands qui le désirent, un compte-rendu minutieux de leurs comportements individuels là où jadis il fallait d'eux obtenir les aveux. Il nous faut consentir à l'idée que, de ce dévoilement, ils en retirent des satisfactions.

Mais on peut aussi entendre le « dévoilement de soi » comme souci éthique, projet stratégique pour l'individu de se faire reconnaître sur le Websocial dans sa vérité pour ensuite accéder à une autre identité, revendiquer une appartenance choisie, collective plutôt que sociale, ouverte et partenariale, engageante et reconnaissante.

Le dévoilement en tant que technique, participerait alors de la production de soi. Notons qu'il ne porte pas nécessairement sur l'intime auquel on a toujours trop tendance à le réduire. Certes, lorsque ce dévoilement est orchestré par les médias marchands, par les industries du spectacle à la façon de la télé-réalité, le dévoilement de l'intime y est présenté comme une terre promise, et réveille la passion inavouée pour l'exposition de soi. Et quand bien même il serait effectivement dévoilement de l'intime, il n'en est pas pour autant dévoilement de soi, juste un penchant narcissique, exacerbé ici par le dispositif voyeuriste télévisuel.

S'il n'est pas exhibition de l'intime, catégorie dévoyée comme nous venons de le souligner, le « dévoilement de soi », dans son objet, sa visée, peut alors s'éloigner du spectaculaire et pénétrer la sphère de la vérité du sujet, du d'abord vrai pour soi et qui, de l'être d'abord pour soi – et non pas ensuite, comme c'est le cas dans la télé-réalité – le deviendra pour l'autre.

Ce statut d'art qui lui échoit, et nous y souscrivons, cette pratique qui vaut d'abord projet pour soi avant de valoir pour les autres, tout cela nous porte vers Foucault (1984-a) qui, dans la dernière partie de son œuvre consacrée à une Histoire de la sexualité actualise le concept de « souci de soi » qu'il exhume de l'antiquité gréco-romaine.

1.2. Le dévoilement comme « souci de soi »

A travers la question du « souci de soi » formulée par Foucault (1984-b) dans l'ouvrage éponyme, nous voulons éclairer un peu mieux ces pratiques de dévoilement, de mise en scène de soi, qui se déploient sur le Websocial et qui touchent selon l'auteur à la vérité du sujet. Nous sommes conscients que ces pratiques s'inscrivent pour une part encore importante des usagers du Websocial dans le prolongement du modèle médiatique dominant, i.e. télévisuel, certes tout en le dépassant.

Donnons ici quelques éléments de cadrage sur ce concept de « soi ». Selon le psychologue L'Ecuyer, le « soi » se développe tout au long de la vie et rend compte de la transformation des perceptions que l'individu a de lui-même. Le « soi » n'est pas exempt des autres, présents notamment à travers les références, les jugements, les opinions... dont le sujet nourrit ses représentations (L'Ecuyer, 1978).

C'est cette présence des autres dans les représentations individuelles que les sociologues de la domination ont raillée. S'en libérer, c'est prendre conscience que le monde tel qu'on l'appéhende, et soi particulièrement, ne sont autres que le produit des représentations aliénantes des dominants ; s'émanciper, c'est « supprimer tout intermédiaire entre l'homme et lui-même » (Marx, 1844).

Ainsi, en tant qu'il est conditionné mais néanmoins évolutif, le « soi » reste accessible via des « techniques de soi » telles que les grecs les pratiquaient. Foucault, de même, a fait du « soi » un enjeu politique qui lui permet de réinvestir historiquement le sujet comme effet d'un processus de subjectivation, et de le saisir à travers « la manière dont les individus sont amenés à se vivre comme sujets dans divers domaines à partir de leur assujettissement sous l'effet de normes sociales qu'ils intériorisent non sans déployer des tactiques de transgression, d'ajustement, de résistance » (Olivesi, 2004).

Le « souci de soi » se présente alors comme parade aux multiples pouvoirs qui assujettissent l'individu. Il est moins résistance que réflexivité et détachement. Le dévoilement peut se lire comme expression du dire-vrai. La conception du pouvoir selon (Foucault, 1976) rompt ainsi avec ce qu'elle avait été jusqu'à Surveiller et punir (Foucault, 1975), à savoir une conception répressive et coercitive. Foucault minimise la portée explicative du rapport savoir/pouvoir qui justifiait l'attention forte portée à « la constitution d'un savoir qui s'articule sur un système de règles et de contraintes » (Foucault, 1984-a, p.10). On a donc un pouvoir qui cesse d'être l'effet d'un quelconque appareil d'État, et se lit plutôt dans l'ordinaire des relations où le sujet se trouve avec d'autres engagé. Ce pouvoir n'est plus extérieur et le sujet n'émerge jamais qu'au carrefour d'une technique de domination et d'une technique de soi dont le principe « qu'il faut prendre soin de soi » s'est traduit à diverses époques et dans certaines sociétés non individualistes par une intensification visible des rapports de soi à soi c'est-à-dire comme l'effet d'un effort permanent par lequel le sujet en constitution se perçoit et se construit à travers les exigences auxquelles il est soumis, mais aussi à travers les aspirations qui le font « être en devenir », et qu'il va leur opposer (Foucault, 1984-b, pp. 57-61).

Le pouvoir, dans les sociétés de communication et de contrôle, vient essentiellement du bas et de fait doit se lire dans la microphysique des relations qui engagent dans les contextes les plus ordinaires le sujet libre et voudraient l'assujettir. Le passage de l'individu au sujet évoque ainsi et selon nous le degré de conscience de cet assujettissement. Et affirme le souci éthique de s'émanciper à travers ce souci de vérité du sujet qui, sans trêves, l'engage toujours et davantage à s'exposer, se rendre visible, s'afficher dans un contexte comme nous le verrons de « communication généralisée » (Miège, 2007).

2. PRATIQUES COMMUNICATIONNELLES ET NORMES D'ACTION COMMUNICATIONNELLE

Le « dévoilement de soi » constitue du point de vue de l'individu un besoin de reconnaissance et de visibilité, afin d'aller vers des entités collectives, parfois éphémères et dont nous avons à plusieurs reprises fait état de la puissance d'agir. Dévoilement, mise en scène de soi, mise en visibilité ressortent donc du même besoin de médiatisation de l'individu (de ce besoin qui longtemps a été celui des seules organisations, institutions...), qui favorise sans discontinuer et tend à normaliser un affichage minutieux entendu comme projection de son « soi » numérique et condition d'existence sur le Websocial. Ainsi, les nouveaux réseaux numériques relationnels (du moins en partie) produisent de nouvelles normes d'échanges et de sociabilité, même si cette injonction de visibilité, nous en faisons volontiers le constat, est aussi constitutive de la société de consommation et de la société médiatique dans laquelle nous vivons, même si nous ne l'analysons pas en tant que telle ici.

La normalisation ainsi constitue pour le pouvoir de s'individualiser, et ce faisant de se faire un peu plus totalisant, voire totalitaire. Le « souci de soi » comme principe d'attention, de résistance, le dévoilement comme pratique de l'affichage lui-même entendu comme « dire-vrai », devront en permanence s'actualiser.

Si l'« affichage de soi » est quasiment consubstantiel des pratiques communicationnelles qui se multiplient, se généralisent sur le Websocial, ces dernières ne sauraient se réduire à cette injonction de visibilité, ni expliquer le phénomène de médiatisation qui en découle ; d'autres facteurs y contribuent. Ainsi, d'une part l'ordinaire d'un « pouvoir qui vient du bas » et s'exerce sur un sujet « libre », d'autre part un sujet dont la puissance d'agir s'est agrandie de ses pratiques collectives du Websocial, le portant toujours davantage à s'y dévoiler et donc à s'exposer au pouvoir, vont produire de leur confrontation un espace public d'échange, in fine un espace politique, qui toutefois ne peut plus se comprendre au strict sens habermassien, c'est-à-dire au sens de dépasser le pouvoir par l'argumentation et la communication. L'espace public cesse d'être circonscrit au politique. C'est ce que Miège a montré à travers son modèle des relations publiques généralisées : l'espace public apparaît de plus en plus fragmenté et ce, du fait des stratégies de communication de multiples acteurs, aujourd'hui étendues à l'ensemble des champs sociaux, des instances de médiation (Miège, 2007, p.153) – voire des stratégies d'individus –.

Les pratiques communicationnelles médiées par le Websocial agrègent dorénavant différents processus qui ont vocation à se conforter les uns, les autres, à s'articuler, à se compléter ou encore s'enchevêtrer, participant ainsi à la construction par le bas de nouvelles normes d'action communicationnelle, c'est-à-dire qui ne sont pas imposées par le biais des acteurs classiques (Etats, industriels, législateurs, experts...) qui les auraient imposées peu à peu au plus grand nombre en recourant, par exemple, à des productions discursives les plus diverses, une communication procédurale, des réglementations, un marketing de l'usage... ou encore l'imposition de normes expertes, tout comme nous l'avons mis en évidence dans nos travaux sur La régulation sociale de la diffusion des techniques d'information et de communication (Carré, 2002) (2), travaux que nous avons confortés par des analyses complémentaires, en particulier dans le champ de la santé (Carré, 2010).

Avec le Websocial, nous sommes confrontés au processus inverse. Les pratiques communicationnelles se sont développées du bas, par ajustements successifs entre individus, et puis disséminées via la multitude des usagers qui utilisent le Websocial, et pour une

majorité d'entre eux, qui l'utilisent avec une grande constance. Elles sont la résultante, comme nous allons le préciser ci-dessous de l'agrégation de différents processus récurrents dans le champ social qui se manifestent avec une forte régularité, favorisant ainsi leur pérennisation tout d'abord auprès des plus jeunes, il est intéressant de le reconnaître, puis progressivement au-delà ; sans qu'aucune logique ne se dessine, avec des retours parfois, des hybridations... Peu de ressemblance avec la formation des usages des médias, beaucoup plus structurée, presque planifiée.

Les pratiques communicationnelles de plus en plus individualisées, différenciées, technicisées et médiatées se structurent en articulant cinq composantes majeures qui favorisent et renforcent l'« affichage de soi », le « dévoilement de soi » et la médiatisation dans des espaces de sociabilité qui brouillent, qui déplacent les frontières entre espace privé et espace public, donnant naissance à des espaces publics partiels, que Miège (2010) propose de qualifier de « sociétaux ».

La première est la valorisation de la singularité, dimension sociale qui ne marque pas une distanciation, un repli de l'individu vis-à-vis de la société, mais fonde, l'attente d'une reconnaissance mutuelle forte (Elias, 1998).

La deuxième est la sélectivité, qui permet à la fois de garder, renforcer, les échanges familiaux, amicaux existants, mais aussi de s'en extraire pour tisser des affinités avec des personnes plus distantes, plus nombreuses et donc avant tout choisies.

La troisième est l'hyperconnectivité, favorisée à la fois par la démultiplication des moyens d'accès au réseau (voix, SMS, courriel, photographie, vidéo, fichiers MP3...), par la miniaturisation des supports (micro-ordinateur portable, téléphone mobile, smartphone, netbook, tablette numérique...) et la couverture des territoires par les réseaux (ADSL, radiocommunications...) qui offre où que l'on soit une grande facilité d'accès ;

La quatrième est l'immédiateté-réactivité. En d'autres termes, la possibilité d'être réactif à autrui et d'avoir à tout moment la possibilité de raconter son vécu, de révéler ses émotions, de garder le contact relationnel, de ne pas se faire oublier des autres.

La cinquième et dernière est, la variabilité des relations et des formes d'échanges que favorisent les techniques numériques d'information-communication (interpersonnel, communautaire sociétal).

Tout cela participe de plus en plus à un ancrage social des pratiques communicationnelles technicisées qui en favorisant le dévoilement, la mise en scène et la médiatisation de l'affichage de soi – qu'il soit au fond consenti ou bien subi – nous amène à la production de normes d'action communicationnelle originales et qui, en tant que normes, s'imposent au plus grand nombre, voire à tous pour autant que tous sont plus ou moins directement, impactés dans leurs relations par ces façons de faire.

Ainsi se pose la question incontournable de savoir si nous sommes là témoins d'une rupture dans les formes de la communication et de l'organisation sociale qui s'y rapporte, ou si au contraire il ne s'agit que d'une variation limitée d'une pratique plus ancienne, et pour tout dire, un changement dans la continuité.

3. EMERGENCE D'UN NOUVEAU MODÈLE DE COMMUNICATION ?

Miège analysant l'espace public contemporain (2010) a identifié quatre modèles d'action communicationnelle qui sont apparus successivement dans l'histoire des sociétés démocratiques : la presse d'opinion (à partir du 18^{ème} siècle) ; la presse commerciale (à partir de la fin du 19^{ème} siècle) ; les médias audiovisuels de masse et principalement la télévision généraliste (à partir du milieu du 20^{ème} siècle) ; et enfin le modèle des « relations publiques généralisées », apparu quant à lui, dans la dernière partie du 20^{ème} siècle. Rappelons que ce modèle rend compte des stratégies de communication des grandes et moins grandes organisations (État, entreprises, collectivités territoriales), et plus largement des syndicats, églises, associations, etc., stratégies qui ont pour conséquence de fragmenter l'espace public. Chaque modèle est sous l'influence d'un média dominant qui reste néanmoins toujours en interaction avec les autres ; l'important est à chaque fois la relation qui se noue entre producteurs et récepteurs, et ce qui en résulte.

Miège (2010) s'interroge maintenant sur l'émergence éventuelle d'un cinquième modèle quoique, dans le même temps, il constate que le modèle télévisuel de masse est toujours dominant, et que le modèle des relations publiques généralisées reste très présent. Trois facteurs contribueraient peut-être, selon l'auteur à l'émergence d'un cinquième modèle :

- les tics et leurs avantages supposés ;
- une communication médiatisée échappant aux médias ;
- les lieux de plus en plus nombreux d'activation de l'espace public.

Etudiant la constitution de nouvelles normes de sociabilité sur le Websocial, nous arrivons par une approche différente, à des conclusions qui, semblent-ils s'en rapprochent. Avec le déploiement d'actions communicationnelles numérisées de plus en plus différenciées, n'assiste-t-on pas :

- D'une part à une extension du modèle des relations publiques... généralisées à un acteur réputé non collectif, l'individu ? En effet, l'accès à la fois massif et individualisé aux produits et services communicationnels, ainsi que l'interposition de nouveaux dispositifs dans les échanges sociaux, permettent à l'information-communication de se médiatiser et ainsi d'élargir le domaine médiatique ; et ce, selon trois processus qui tous trois exposent l'individu en même temps qu'ils lui octroie une capacité d'existence sociale qui passe désormais par les réseaux : a) l'injonction à se présenter sur le Websocial, et ainsi permettre l'accès à un savoir inédit sur soi ; b) la diversité des productions des formes expressives des cultures numériques auxquelles l'individu va participer ; c) l'abandon de la vigilance à l'égard des données réputées sensibles. Et, comme aboutissement de ces trois processus simultanés, la tendance à brouiller la frontière entre espaces privés et espaces publics.
- D'autre part à l'élargissement et à l'éclatement du modèle médiatique, de plus en plus concurrencé par certains internautes qui, constituant des « médias personnels », interviennent dans les espaces privés-publics ? Même s'ils s'inscrivent également, pour une part encore importante des usagers du Websocial, dans le prolongement du modèle médiatique dominant, i.e. télévisuel... néanmoins, tout en le dépassant (3).

Il en ressort une emprise réciproque de ces deux modèles qu'il serait nécessaire de mettre en perspective avec trois autres éléments qui nous paraissent déterminants dans la manière dont la multitude des individus – usagers quotidiens des techniques numériques d'info-communication – communique :

- la différenciation-individualisation croissante des pratiques sociales,
- la diversification des configurations d'échanges (individu à individu, individu à communautés plus ou moins restreintes, individu à la masse ; et réciproquement),
- l'apport d'une culture de la contribution (Proulx, 2011) où les productions d'amateurs dépassent les contributions professionnelles.

EN CONCLUSION

Nous nous sommes particulièrement intéressés à une pratique qui s'est largement répandue depuis le milieu des années 2010 avec le déploiement du Websocial, le « dévoilement de soi », pratique par nature étrangère comme on l'a montré à ces comportements exhibitionnistes qui ont pu simultanément se répandre. Nous avons repris chez Foucault – à travers le concept de « souci de soi » – les bases nécessaires pour comprendre cette pratique dans la perspective éthique d'une émancipation face à un pouvoir qui vient du bas et auquel on ne saurait échapper tellement il épouse les méandres des relations sociales. Le passage de l'individu seul au sujet collectif rend compte du degré de conscience que ce dernier possède de son assujettissement, et simultanément de sa puissance d'agir ; le préservant ainsi et a priori du monde orwellien auquel le vouait l'info-pouvoir. Le dévoilement correspond in fine au souci éthique de s'émanciper à travers ce parti pris assumé – envers les autres et envers soi – de vérité du sujet qui, sans trêves, l'engage toujours et davantage à s'exposer, se rendre visible. Il va sans dire que les techniques numériques d'info-communication œuvrent, de par leur déploiement important, à la généralisation de la communication numérisée dans les échanges sociaux.

Nous avons vu ensuite comment à partir de pratiques innovantes du lien qui toutes s'inscrivent dans une éthique du dévoilement, on pourrait en venir à une nouvelle sociabilité, c'est-à-dire entre autre à une recomposition, à une redéfinition et à un usage rénové des formes de visibilité traditionnelles en comparaison fortement organisées (comme par exemple, les institutions, les associations, les syndicats, etc.), ainsi qu'à de nouvelles pratiques communicationnelles qui s'inscrivent dans la valorisation de la singularité, la sélectivité des relations, l'hyperconnectivité, l'immédiateté-réactivité et la variabilité des formes d'échanges.

Nous avons questionné enfin le changement que laisse augurer le développement du Websocial, constatant l'évolution du rapport médiatique/communicationnel, la montée des initiatives collectives qui le sous-tend et l'éthique qui l'anime. Avec Miège, nous nous sommes demandés s'il est ou non l'indice d'un modèle communicationnel original, modèle de valeurs où l'individu tendrait à céder la place au collectif.

Si, comme on peut le constater, les techniques numériques d'info-communication jouent un rôle primordial dans l'organisation évolutive des pratiques communicationnelles et des relations sociales qui en découlent, si des rééquilibrages s'opèrent au détriment souvent de l'intervention médiatique, on se doit néanmoins de faire dans le même temps le constat que ces techniques ne sont pas d'elles-mêmes à l'origine des changements culturels et politiques, et s'hybrident encore aux médias dominants des modèles antérieurs : pas de déterminisme technologique, donc ; peut-être la constitution d'un nouveau modèle d'action communicationnelle, où la généralisation des techniques numériques d'info-communication dans le champ de la communication joueraient comme un ciment, en un mot feraient système. D'ores et déjà de quoi maintenir en éveil le « souci de soi ».

NOTES

Les multiples rebondissements de la loi française Hadopi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet, établissant sur la base des déclarations des fournisseurs d'accès, des ripostes graduées pour parer aux téléchargements illicites, reste un bon exemple du difficile dialogue entre les deux mondes.

2 L'étude, menée dans une perspective communicationnelle, de la diffusion des techniques numériques d'info-communication, avait permis d'identifier la mise en place de trois modèles de normes d'action communicationnelle : a) sur le plan sociétal : une communication prédictive, des discours promotionnels, un marketing de l'usage et l'instauration de normes expertes ; b) dans le champ de la santé : une communication dissuasive-persuasive, la publicisation de la télémédecine et des discours prescriptifs ; c) au sein des entreprises : des discours prescriptifs, une communication procédurale et dialogique, l'usage de la médiation et des normes concertées.

3 Comme par exemple ce spot publicitaire télévisuel qui fait l'éloge du site My major compagny, et au-delà du Websocial et son principe, l'ascension heureuse d'une jeune musicienne porté par les internautes eux-mêmes.

Bibliographie

- . Casilli, A. (2010) : Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?, Paris, Le Seuil, Collection La couleur des idées.
- . Carré, D. (2002) : La régulation sociale de la diffusion des techniques d'information et de communication. Approche socio-politique et problématique communicationnelle, mémoire en vue de l'habilitation à diriger des recherches sous la direction de B. Miège, Université Stendhal – Grenoble 3.
- . Carré, D. (2010) : « Trois postures communicationnelles en santé : désingularisation, culpabilisation et imposition », Routier, C., d'Arripe, A. –eds- (2010) : Communication & santé : enjeux contemporains, Lille, Presses du Septentrion, pp. 173-180.
- . Carré, D., Panico, R., (2011) : « Le contrôle social à l'heure des technologies et mobilité et de connectivité. Du fichage ciblé des individus au traçage continu des agissements », Paris, L'harmattan, Terminal, n°108-109, pp. 17-31.
- . Carré, D., Panico, R. (2012-a) : « Du fichage subi, à l'affichage de soi. Eléments pour une approche communicationnelle du contrôle social », Proulx, S., Klein, A. – dir- (2012) : Connexions. Communication numérique et lien social, Presses universitaires de Namur, pp. 269-283.
- . Carré, D., Panico, R. (2012-b) : « Affichage de soi et contrôle social sur le Websocial. Enjeux personnels, éthiques à l'heure de l'hyperconnectivité », Proulx, S., Millette, M., Heaton, L. –dir- (2012) : Medias sociaux, Presses de l'Université du Québec –sous presse-
- . Carré, D., Panico, R. (2012-c) : « Puissance d'agir à l'ère du Websocial », Rojas, E. –dir- (2012) : Le social est-il soluble dans le web ? Technologies et instrumentations du vivre ensemble, Paris, Hermès-Lavoisier – à paraître-
- . Elias, N. (1998) : La société des individus, Paris, Fayard.
- . Foucault, M. (1975) : Surveiller et punir, Paris, Gallimard.
- . Foucault, M. (1976) : Histoire de la sexualité. La volonté de savoir (tome 1), Paris, Gallimard.
- . Foucault, M. (1984-a) : Histoire de la sexualité. Usage des plaisirs (tome 2), Paris, Gallimard.
- . Foucault, M. (1984-b) : Histoire de la sexualité. Le souci de soi (tome 3), Paris, Gallimard.
- . L'Écuyer, R. (1978) : Le Concept de soi. PUF, Paris.
- . Marx, K. (1844) : Manuscrits de 1844, Paris, Editions sociales.
- . Miège, B. (2007) : La société conquise par la communication. Tome 3 : les Tics entre innovation technique et ancrage social, Grenoble, PUG.
- . Miège, B. (2010) : L'espace public contemporain, Presses universitaires de Grenoble.
- . Olivesi, S. (2004) : « User et mésuser. Sur les logiques d'appropriation de Michel Foucault par les sciences de la communication ». URL : www.gresec.com Article inédit. Mise en ligne : 24 novembre 2004.
- . Proulx, S. (2011) : « La puissance d'agir d'une culture de la contribution, Conférence donnée au Colloque Culture et Barbarie, Athènes, 26-28 mai 2011.